



COMITE de DIRECTION



Réunion du : Lundi 10 octobre 2022

Présidente : Mme Evelyne BAUDUIN -

Présents : Mme Delphine BRESA –
MM. Daniel SION – Richard RATAJCZAK – Gérard DEBONNE – Bernard DEJARDIN
– Alain DELHAYE – Jean DENEUVILLE – Eric GOOSSENS – Denis LAMORILLE – Gaël
MOLLET – Marc TINCHON – Serge PAUCHET – Pascal WATTEL -

Excusés : Mmes Nathalie COCKENPOT – Micheline GOLAWSKI -
MM. Chouki BELLA – Didier CLAY – Serge HERMAN – Francis LEYVAL -

✓ Approbation du PV de la réunion du **22 Août 2022** paru sur l'Hebdo Foot Artois n° 798 du **30 Août 2022**.

✓ Les membres du Comité Directeur présentent leurs condoléances aux familles de **Monsieur Jean Pierre WYCKAERT**, Président de l'**USO BRUAY** et de **Monsieur Serge DUMOULIN** dirigeant de **BEAUMETZ SAF** et père de **REMY** arbitre du district.

✓ Le Comité Directeur valide les différentes commissions dont les compositions paraîtront sur le site du District et enregistre la démission pour raison de santé de **Monsieur Jacques PENNING** ainsi que celle de **Monsieur Pascal LEPROVOST** suite à déménagement.
Nous les remercions tous deux, pour leurs nombreuses activités au sein du district pendant de longues années.

✓ Les membres du Comité Directeur félicitent le **SC FOUQUIERES** pour sa brillante participation au 5^{ème} tour de la Coupe de France contre l'**USL DUNKERQUE** et souhaitent bonne chance aux clubs qualifiés pour le 6^{ème} tour : l'**US VIMY**, le **STADE BETHUNOIS**, l'**US BIACHE**, les **CARABINIERS** de **BILLY MONTIGNY** et la **JS ECOURT**.

DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

› Après avoir pris connaissance des divers courriers reçus de clubs, du PV de la réunion des clubs futsal et compte tenu des interventions du Président de la CAA et du Président de la Commission futsal, il est décidé :

- Que le temps de jeu des rencontres de D1 Futsal sera pour l'actuelle saison de 2 périodes de 20 minutes de jeu effectif avec chronométrage électronique
- Que le temps de jeu des rencontres de D2 et D3 Futsal sera de 2 périodes de 20 minutes de jeu effectif pour la saison 2023 – 2024
- Pour chacune de ces compétitions il ne pourra être fait application de la disposition dérogatoire de 2 périodes de 25 minutes qu'en cas de défection du chronométrage électronique

- La mise en place d'un groupe de travail composé de Messieurs **MACIUSZCZAK, PAUCHET, DEBONNE** et **SION** pour fixer et proposer le montant des frais alloués aux arbitres qui, en attendant sont ceux figurant au PV de la réunion du Comité directeur du 22 Aout 2022

COMITE DEPARTEMENTAL

› Il a tenu son assemblée générale le **1er Octobre 2022** à **ST MARTIN** les **TATINGHEM** en présence de **Messieurs DUCHAUSSOY** et **GAMELIN** présidents d'honneur et d'une nombreuse représentation du District Artois.

Les comptes de résultat et le budget prévisionnel présentés par le trésorier ont été approuvés et les techniciens des 2 districts ont exposé les actions qui seront mises en place.

ASSEMBLEE CONSULTATIVE

› Elle s'est tenue le **20 Septembre 2022** et approuvé les comptes du district et après débat, la rédaction des 2 vœux reçus qui ont trait aux tirages des coupes.

CARTON VERT

› Cette action qui vise à mettre en valeur les comportements sportifs sera mis en œuvre sur toutes les rencontres de la catégorie U13. Tous les clubs ont été informés par courrier.

Le Crédit Agricole s'associe à cette opération.

PERSONNEL

› Un service civique dont les missions sont orientées vers le programme éducatif et les nouvelles pratiques est en activité au district depuis le **3 octobre 2022**.

› La Ligue a mis en ligne une offre d'emploi pour 4 conseillers techniques en arbitrage dont l'un exercera son activité sur les districts **COTE d'OPALE** et **ARTOIS**. Ces personnes seront en CDD

INFORMATIONS DE LA PRESIDENTE

› La LFA a saisi les services de la FFF au sujet des dysfonctionnements du service informatique qui pèjore fortement les compétitions. Les clubs ont la possibilité de scanner les informations de la feuille de match papier pour favoriser les transmissions.

› La migration du logiciel comptable actuel vers le nouveau système aura lieu du **6 au 12 Décembre** ; la formation du personnel du district est prévue le **13 Décembre 2022**.

› La dotation Nike est à disposition des clubs qui en font la demande. Il faut noter qu'au **4 Octobre** ; 80 clubs du district ne s'étaient pas manifestés. Un rappel va leur être adressé.

› La dotation FFF de cartes carburant va concerner 171 clubs du district (clubs ayant engagé des jeunes).

› Le week-end des bénévoles à **CLAIREFONTAINE** concernera le district les **18 et 19 mars 2023**, sachant que les critères à remplir n'ont pas encore été communiqués.

› Comme toutes les saisons la FFF organise le trophée Philippe Seguin qui vise à récompenser les actions citoyennes. Les clubs peuvent présenter leurs projets avant le **10 décembre 2022**.

› Dans le même ordre d'idées l'appel à projet « Toutes Foot » est lancé ; les inscriptions seront reçues jusqu'au **16 décembre 2022**, il s'agit d'un dispositif fédéral visant à développer la pratique féminine (Augmenter le nombre de pratiquantes et favoriser la mixité dans la prise de responsabilité.

› **Nouvelles Pratiques** : Accompagnement des clubs par le BELFA au moyen de webinaires.

› **Effectifs** : A ce jour le district compte 32 814 licenciés.

ARBITRAGE

› Une convention permettant d'accélérer les enquêtes lors d'agression d'un arbitre a été signée entre l'UNAF et le procureur de la République d'**ARRAS**.

Une convention similaire doit intervenir prochainement avec la juridiction de **BETHUNE**.

› Actuellement une formation d'arbitres se déroule à **SAINT NICOLAS** et regroupe 26 stagiaires qui recevront courant octobre une formation administrative.

› En application du statut de l'arbitrage une formation tournée vers les « arbitres de club » (ex-arbitres auxiliaires) va être organisée prochainement.

La Ligue étudie les dispositions qui pourraient leur permettre sous certaines conditions de couvrir leur club, sachant qu'ils n'auront pas de licence spécifique mais recevront une carte délivrée par le district.

› A ce jour le district compte 350 arbitres à jour des différentes formalités pendant que 41 autres ne sont toujours pas utilisables.

› La commission du statut de l'arbitrage a relevé 40 clubs en situation d'infraction qui ont tous été informés par courrier. Il est rappelé qu'en application des nouvelles dispositions du statut de l'arbitrage et compte tenu des situations particulières que peuvent présenter les différents cas un arbitre ayant été envoyé en formation par un club, couvrira ce club en cas de mutation pendant 4 saisons

› La réforme des compétitions de ligue concernant les accessions de U13 en championnat de ligue U14 est susceptible d'interférer sur la désignation d'arbitres lors de la 2^{ème} phase.

Toutefois, il est demandé de formaliser les forfaits des jeunes arbitres appelés à officier à l'occasion des épreuves départementales et des finales de district

COMPETITIONS

› Les championnats seniors regroupent 307 équipes après 2 journées.

Deux tours ont eu lieu pour les coupes d'Artois et secondaires et un tour pour les coupes Plateau et Cica.

Le **30 octobre** un tour supplémentaire se déroulera pour toutes les coupes sauf la Coupe Plateau dont le 2^{ème} tour aura lieu le **1^{er} novembre**.

› Chez les jeunes le 3^{ème} tour de brassage aura lieu les **15 et 16 Octobre**. Ce brassage réunit 244 équipes. Les problèmes liés aux difficultés d'approvisionnement en carburant ont conduit le district à remettre le tour de coupe prévu les **8 et 9 octobre**.

› En football d'animation un tour Pitch a réuni 96 équipes.

Au niveau du challenge 3 journées ont eu lieu. Elles regroupent 239 équipes en U13 et 204 en U11

› Chez les vétérans 64 équipes sont engagées à 11 et 59 à 7.

› La commission de promotion du futsal chez les jeunes a organisé sur 3 sites ses journées de rentrée.

DISCIPLINE ET INCIVILITES

› Les membres sont informés des suites données par la commission fédérale des règlements et contentieux à la demande formulée par le district concernant les retraits de points. Il n'est pas recommandé de pénaliser l'équipe hiérarchique la plus élevée en cas de comportement relevant des articles 8 à 13 du barème disciplinaire d'une équipe inférieure.

La commission de discipline a procédé au retrait de 2 points avec sursis à l'encontre d'un club dans la cadre d'une infraction à ces articles.

› La suppression de l'exclusion temporaire, ajoutée aux cas d'avertissements courants a provoqué une augmentation de ce type de sanction de l'ordre de 20%

FORMATIONS

› Si les formations d'accompagnement des jeunes sont suivies avec intérêt, il n'en est pas de même pour celles réservées aux dirigeants qui connaissent une désaffection et feront l'objet d'une mutualisation ; l'an dernier 180 personnes avaient participé à ces formations au district.

ETHIQUE

› La commission éthique a ouvert une enquête à la suite de remontées mettant en cause le comportement d'un club.

› La soirée des récompenses est prévue le **24 Novembre 2022** à **ANZIN SAINT AUBIN**.

COURRIERS

› Lecture est faite des courriers reçus de **Monsieur Frédéric GAULTIER**, des clubs d'**HERSIN FUTSAL**, **SAINT VENANT FUTSAL** et **RAYA ESSARS FUTSAL**.

La Présidente du District :
Evelyne BAUDUIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.